

Bulletin d'inscription

CHEQUES VACANCES 2026

Les demandes d'inscription aux chèques vacances doivent être faites au plus tard le **05 Novembre 2025**.

Vous devez vous inscrire en retournant les documents originaux au CSE : formulaire complété et signé, mandat de prélèvements signé accompagné de votre R.I.B. **ET** nous informer de votre envoi sur la boîte e-mail du CSE :

cse@vosgelis.fr

NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
N° de portable (personnel) : e-mail (personnel) :
Matricule :

Participation salarié	215 euros Soit 5 prélèvements de 43 € (du 5/12/2025 au 5/04/2026)
Participation CSE	155 euros
TOTAL Chèques vacances	370 euros

Vous avez la possibilité de commander :

Minimum 20€ par type de chèques
(montant total multiple de 10€)

- ☐ Des chèques « Classic » (format papier)
☐ Des chèques « Connect » (format dématérialisé)
☐ Un mix entre chèques « Connect » et « Classic »
(Répartition à préciser)

Je choisis de commander sur le montant total de 370 euros : € de chèques vacances « **classic** » (papier)
..... € de chèques vacances « **connect** ».

- ☐ Je commande les chèques vacances édition 2026 pour un montant total de 370 euros.
☐ J'autorise le Comité Social et Economique de VOSGELIS à prélever sur mon compte le 5 du mois, pendant 5 mois à compter du 5 Décembre 2025.
☐ Je m'engage à prévenir le CSE en cas de changement bancaire pendant la période de prélèvement.

Pièces à joindre à votre demande

- Mandat SEPA
- Relevé d'Identité Bancaire



Date :

Signature :